

## **Déclaration de politique générale**

Thierry SANTA,  
Président du 16<sup>ème</sup> Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Congrès de la Nouvelle-Calédonie  
Jeudi 22 août 2019

*Seul le prononcé fait foi.*

<i>Travailler ensemble, vivre ensemble</i> .....	4
<i>Une grande cause territoriale : L'avenir de notre jeunesse</i> .....	5
<i>Un art de la parole : Le palabre</i> .....	5
<b>Un avenir sur une terre préservée et ouverte sur le monde</b> .....	7
Un enjeu de gestion .....	8
Un enjeu de coopération .....	10
Un enjeu de développement touristique .....	12
<b>Un avenir dans une société riche de sa diversité</b> .....	14
Reconnaître la diversité culturelle .....	15
Intégrer le monde coutumier .....	16
La reconnaissance des femmes .....	17
Une société inclusive .....	17
<b>Un avenir en pleine possession de ses capacités</b> .....	19
En termes de prévention de la santé .....	19
En termes d'éducation .....	21
<b>Un avenir dans une économie dynamique et diversifiée</b> .....	24
Libérer l'initiative .....	24
Soutenir l'initiative privée .....	26
Faciliter l'innovation et la diversification .....	29
Accompagner la mutation du secteur du nickel .....	31
<b>Un avenir où l'administration facilite l'initiative</b> .....	34
Moderniser et rationaliser .....	34
Repenser la gouvernance .....	36
<b>Un avenir en sécurité</b> .....	39
Sécuriser les biens et les personnes .....	39
La protection sociale .....	41

Monsieur le haut-commissaire de la République,  
Messieurs les députés,  
Messieurs les sénateurs,  
Monsieur le président du Congrès,  
Madame et messieurs les présidents des assemblées de province,  
Mesdames et messieurs les membres du Congrès et des assemblées de province,  
Monsieur le général commandant supérieur des Forces armées en Nouvelle-Calédonie,  
Monsieur le président du Conseil économique, social et environnemental,  
Messieurs les membres du Conseil économique, social et environnemental national,  
Monsieur le président du Sénat coutumier,  
Monsieur le premier président de la Cour d'appel de Nouméa,  
Monsieur le procureur de la République,  
Mesdames et messieurs les maires,  
Monsieur le maire honoraire de Nouméa,  
Mesdames et messieurs les consuls,  
Messieurs les représentants des autorités religieuses,  
Messieurs les représentants des autorités coutumières,  
Mesdames et messieurs les représentants des corps constitués,  
Mesdames et messieurs,

A l'aube de la dernière mandature de l'Accord de Nouméa, je mesure l'honneur qui me revient de m'exprimer devant vous au nom du 16<sup>e</sup> gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Cet accord aura permis à la Nouvelle-Calédonie de poursuivre dans la voie de la paix, de la prospérité et du destin commun en prolongeant les Accords de Matignon Oudinot.

Comme prévu par l'Accord de Nouméa, la Nouvelle-Calédonie a vécu le premier référendum, son résultat a été reconnu par tous. Dans les mois à venir, aura lieu le second référendum, peut-être suivi d'un troisième.

Personnellement, je souhaite ardemment que la Nouvelle-Calédonie reste au sein de la République Française et continue de bénéficier de son accompagnement et de sa protection.

Je respecte néanmoins la conviction de mes collègues selon laquelle l'avenir de la Nouvelle-Calédonie peut se construire dans l'indépendance.

Malgré ces convictions divergentes au sein du gouvernement, nous devons continuer à **travailler ensemble**, autant que les Calédoniens devront continuer à **vivre ensemble**, quelle que soit l'issue de ces consultations.

Penser à l'achèvement du processus des Accords nous renvoie à la responsabilité de l'héritage que nous léguerons à la jeunesse du pays.

Et l'avenir de notre jeunesse est assurément une cause qui transcende les clivages, les origines, les statuts. C'est une cause qui donne du sens à une vie, une cause qui, collectivement, nous projette au-delà de nous-mêmes, de nos intérêts et préoccupations immédiates.

Permettez-moi d'inscrire l'action de ce 16<sup>e</sup> gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans cette perspective commune, celle de **l'avenir de notre jeunesse** comme grande cause territoriale.

Le véritable défi calédonien est là.

En novembre dernier, la jeunesse calédonienne s'est fortement mobilisée lors du référendum. Il faut entendre cette volonté de sortir par le haut de l'accord de Nouméa.

Il ne s'agit pas seulement de préparer une sortie institutionnelle, il s'agit d'abord, et avant toute autre préoccupation, d'offrir un horizon à partir duquel notre jeunesse peut construire son avenir et vivre avec dignité.

Œuvrer pour l'avenir de notre jeunesse, de nos enfants, de notre pays, nous impose d'assumer qui nous sommes aujourd'hui et où nous en sommes. Avec nos valeurs, notre histoire, résolument projetés, tous ensemble vers l'avenir.

Nous sommes des Calédoniens, fiers de nos valeurs républicaines, océaniques et chrétiennes. Nous sommes également dépositaires d'**un art de la parole** enraciné dans une tradition océanienne : **le palabre**.

Palabrer, c'est se donner le temps de parvenir à un consensus, de décider ensemble et d'assumer collectivement la décision.

C'est cette façon de faire que les signataires de l'Accord de Nouméa ont voulu intégrer à nos institutions, en instituant un gouvernement collégial et solidaire.

Nous devons impérativement, dans chacune de nos actions, dans chacune de nos décisions, garder cet état d'esprit qui est né de la volonté de rééquilibrage et de partage, initié par la poignée de mains de Matignon.

Quelles que soient sa communauté d'appartenance, sa vision de l'avenir institutionnel, un habitant des Belep, du Mont-Dore ou d'Ouvéa est d'abord et avant tout un Calédonien attaché à cette terre.

## **Un avenir sur une terre préservée et ouverte sur le monde**

Un Calédonien qui ne peut envisager son avenir que sur une terre qu'il faut préserver, tout en restant ouvert sur le monde.

La préservation de l'environnement et l'ouverture sont aujourd'hui deux évidences qui guideront la politique mise en œuvre par l'exécutif de la Nouvelle-Calédonie.

Ici, plus qu'ailleurs, l'environnement revêt une importance particulière. Non seulement parce qu'avec un taux d'endémisme de près de 76%, la Nouvelle-Calédonie est le deuxième hot-spot mondial de biodiversité de par sa taille.

Mais aussi parce qu'en Océanie, les montagnes, les rivières et les plages ne sont pas que des paysages. Pour les populations kanak, la nature et l'Homme se confondent. C'est là qu'il s'identifie, c'est là qu'il se réalise et perdure au-delà du temps.

Dans le respect des prérogatives des provinces, dont la compétence en matière de protection de l'environnement leur confère un rôle primordial, le gouvernement créera un espace de concertation dédié, afin de mettre en œuvre une véritable politique environnementale au niveau de la Nouvelle-Calédonie.

## ***Un enjeu de gestion***

Une large part de nos récifs, de nos lagons et de nos mangroves est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les lacs du Grand Sud figurent quant à eux sur la liste des zones humides d'importance internationale de la convention RAMSAR.

Plus récemment, la Nouvelle-Calédonie a créé le Parc naturel de la mer de Corail couvrant l'ensemble de notre zone économique exclusive, avec la mise en réserve naturelle renforcée ou intégrale de 28 000 km<sup>2</sup> d'écosystèmes récifaux, dont certains sont encore vierges.

Désormais, la gestion du parc nécessite que l'équipe qui lui est dévolue soit structurée de façon pérenne.

La ressource en eau représente bien évidemment un enjeu majeur.

La Nouvelle-Calédonie s'est déjà dotée d'une politique publique de l'eau partagée dont le schéma d'orientation stratégique a été validé, par le Congrès, le 19 mars dernier.

Préserver cette ressource implique, maintenant, de mettre en place un cadre juridique, sous l'animation de la Mission Interservices de l'Eau, en tenant compte des aspects écologique, économique et sanitaire, voire culturel.

Le programme de construction de retenues collinaires sera quant à lui accéléré, comme celui du désengrèvement des rivières. Et l'investissement dans les dispositifs d'irrigation économe en eau sera également soutenu par l'Agence rurale.

Toujours dans ce souci de préservation de l'environnement, le cadre réglementaire en matière de produits phytosanitaires à usage agricole devra être adapté. Il devra répondre aux besoins de l'agriculture, tout en protégeant la santé des consommateurs. La réglementation relative à la sécurité alimentaire sera elle aussi réactualisée.

Nous devons également aller plus loin dans la réduction de la production de nos déchets, notamment en développant nos filières de valorisation. Beaucoup d'initiatives ont été prises par les collectivités et les entreprises calédoniennes. Le gouvernement proposera la tenue d'États Généraux sur la réduction et la valorisation des déchets.

En matière de pêche aussi, le temps est venu de définir une véritable politique publique s'inscrivant dans le développement durable. Plus largement, le gouvernement se dotera d'une véritable stratégie maritime porteuse d'avenir sur laquelle je reviendrai.

Ensuite, préserver notre patrimoine naturel est impossible sans parler des espèces envahissantes, et en particulier de la première d'entre elles : le cerf. Nous devons avancer avec les différents acteurs sur la commercialisation de la viande de cerf chassé.

Les animaux errants représentent eux aussi un danger bien réel pour de nombreux écosystèmes, en plus de la question du « bien-être animal » et de l'indispensable soutien aux communes dans leur mission de tranquillité publique. Une campagne, soutenue, de stérilisation et d'identification sera notamment organisée.

Enfin, nous ne pouvons plus laisser notre patrimoine partir en fumée et devons mieux lutter contre les feux de brousse qui participent à la déforestation et à l'émission de CO<sub>2</sub>. Des moyens matériels complémentaires seront mis à disposition des communes ; la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques continuera d'apporter son expertise en matière de formation auprès des pompiers volontaires et professionnels.

La collectivité elle-même fera davantage pour réduire son empreinte environnementale, en intégrant les avancées certifiées Haute Qualité Environnementale dans toutes les constructions publiques.

Nous poursuivrons le travail sur la Réglementation Energétique des bâtiments de Nouvelle-Calédonie. Et nous proposerons un modèle de gouvernance qui permette de coordonner les actions en matière de qualité environnementale, de qualité de la construction et d'efficacité énergétique des bâtiments.

Le gouvernement fera également en sorte que se généralise la démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises qui est un ensemble de pratiques respectueuses de principes sociaux mais aussi environnementaux.

### ***Un enjeu de coopération***

Pour les pays du Pacifique, l'enjeu environnemental est une problématique commune au cœur de leurs préoccupations, source d'un

dialogue renouvelé et approfondi, et finalement d'une coopération renforcée.

Je reviens du 50<sup>e</sup> Forum des Îles du Pacifique qui se tenait à Tuvalu. Sur ces atolls fortement menacés par la montée des eaux et les événements climatiques violents, la coopération se structure pour faire face collectivement à ce danger et porter la voix du Pacifique au plus haut niveau.

La Nouvelle-Calédonie a vocation à jouer un rôle moteur dans les organisations internationales dont nous sommes membres. Non seulement sur des sujets aussi essentiels que le changement climatique, la biodiversité et le développement durable, mais également en matière de sécurité alors que les évolutions environnementales pourraient faire naître de nouvelles tensions.

Le fait que la Nouvelle-Calédonie soit française nous a permis de devenir membre associé de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 2016. Nous devons franchir une nouvelle étape et en devenir membre à part entière.

Je suis convaincu de l'importance d'accentuer encore nos relations avec les pays francophones de la région, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna ainsi que le Vanuatu.

Mais aussi avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji. En ce sens, la Nouvelle-Calédonie s'appuiera sur nos délégués pour relayer notre volonté d'ancrer durablement nos relations

diplomatiques et d'amitié au travers de relations et d'échanges économiques et culturels.

Pour appuyer cette ambition, le Service de la Coopération Régionale et des Relations Extérieures devra donc évoluer vers une véritable direction des relations extérieures.

D'autant que de nouveaux enjeux diplomatiques émergent avec le développement d'un axe Indo-Pacifique dont la France est à l'initiative et dans lequel les grands pays voisins s'inscrivent.

### ***Un enjeu de développement touristique***

Notre engagement pour la protection de nos espaces naturels exceptionnels, la Nouvelle-Calédonie doit le partager et le valoriser pleinement.

Nous devons démontrer le caractère unique de notre offre touristique en l'appuyant sur la singularité de notre territoire.

Il existe aujourd'hui une opportunité de tourisme écologique trop souvent oubliée. Et pourtant, accroître notre notoriété, développer notre réputation en l'adossant à une dimension écologique positive, voilà un levier qui permettra de faire de la Nouvelle-Calédonie une destination de choix pour un nombre croissant de touristes.

Le transport aérien calédonien - domestique, régional et international - doit répondre plus efficacement aux besoins de mobilité des

Calédoniens et à nos ambitions en matière de développement touristique.

Le gouvernement s'engage à faire évoluer le secteur du transport aérien qui devra s'opérer par un rapprochement des compagnies aériennes du pays. Cela permettra au secteur de se développer dans un souci de rationalisation des coûts, et avec un objectif de diminution significative des tarifs.

Ce rapprochement des compagnies sera également l'occasion de structurer un pôle de compétence en matière aéronautique, avec l'ambition de créer une plateforme régionale technique et de formation.

La Nouvelle-Calédonie - également compétente dans le transport maritime entre la Grande Terre et les Îles Loyauté - devra aussi garantir la fiabilité de la desserte des îles.

Donner ce nouvel élan au développement touristique réclame aussi de définir une nouvelle gouvernance qui permette de regrouper l'ensemble des acteurs que sont les provinces, l'Etat, les autorités coutumières, les professionnels et les chambres consulaires, autour des aspirations des Calédoniens en termes d'accueil. Cet espace de concertation, de mutualisation, est incontournable pour dégager des orientations stratégiques partagées à l'échelle du territoire et surtout, organiser une promotion touristique commune de la destination Nouvelle-Calédonie.

## **Un avenir dans une société riche de sa diversité**

Notre attachement à l'environnement naturel que nous avons en partage est une composante fondamentale de notre identité commune, tout comme l'est notre diversité.

Une identité commune que les Calédoniens vivent, mais qui peine à se traduire dans un cadre institutionnel consensuel. Bien souvent, les polémiques sur le périmètre de la citoyenneté calédonienne éclipsent les débats autour de son contenu.

Qui peut prétendre à la citoyenneté calédonienne sans en connaître le sens ou les valeurs ? La question qui se pose avec force et pertinence n'est pas de savoir qui exclure, mais bien au contraire, comment développer un authentique sentiment d'appartenance. Et ce faisant, nous contribuerons à ouvrir de nouvelles perspectives, à ouvrir un avenir dans une société riche de sa diversité.

La réflexion autour de la mise en place d'un service civique calédonien universel doit se poursuivre. Ce lieu de rencontre, entre tous, doit permettre de construire des repères communs et atténuer les communautarismes qui nous opposent.

Je rappellerai que des oppositions stériles à des fins politiciennes et partisans seraient irresponsables compte tenu des enjeux auxquels la Nouvelle-Calédonie est confrontée.

## ***Reconnaître la diversité culturelle***

Ce 16<sup>e</sup> gouvernement travaillera pour tous les Calédoniens, tous des enfants de cette terre. Chacun doit trouver sa place, quels que soient sa communauté, son statut civil, son genre, son âge ou sa condition sociale.

L'Accord de Nouméa a positionné le peuple kanak en poteau central pour permettre aux autres communautés de s'exprimer à leur tour. Les politiques publiques doivent reconnaître et protéger le patrimoine immatériel kanak, tout en prenant en compte la diversité culturelle.

En premier lieu à l'école, par la reconnaissance de l'ensemble des communautés, l'ouverture aux différentes cultures et à notre environnement anglophone.

Ensuite, la Nouvelle-Calédonie devra définir un cadre cohérent et une véritable politique culturelle dans la continuité des travaux des assises de la culture.

Le Service Volontaire Océanien sera également dynamisé pour donner l'opportunité à la jeunesse calédonienne d'approcher les différentes cultures océaniques et de s'enrichir à leur contact.

Au niveau du logement aussi, la diversité culturelle calédonienne sera prise en compte. Le gouvernement organisera un symposium regroupant tous les acteurs du secteur et les collectivités impliquées afin de réfléchir sur la typologie de l'habitat océanien.

## ***Intégrer le monde coutumier***

Le dispositif des actes coutumiers, effectif depuis plus de 10 ans, doit maintenant être évalué pour être éventuellement amélioré, voire adapté aux nouveaux besoins des ressortissants de la coutume. Plus récent, le dispositif de la dévolution successorale voté en 2018 sera lui aussi évalué.

Dans un souci de justice et d'équité, la coutume doit par ailleurs prendre toute sa place dans la prise en charge de la jeunesse délinquante.

En Nouvelle-Zélande par exemple, le mineur - sous réserve d'avoir avoué sa culpabilité - peut être traduit devant des « Rangatahi court ». Ces tribunaux - formés par des autorités coutumières, des familles et des autorités judiciaires - permettent de redonner des repères culturels et sociaux aux mineurs.

En Nouvelle-Calédonie, la parole des autorités coutumières doit aussi trouver sa place aux côtés de celle des autorités judiciaires de la République, sans pour autant négliger le rôle premier des parents et des familles. Un premier pas en ce sens a été fait le mois dernier, sous la forme d'un avis formulé par les élus du Congrès lors de l'examen de la réforme de la justice pénale des mineurs. Le gouvernement poursuivra cette démarche et accompagnera les autorités coutumières dans la définition des mesures éducatives permettant aux jeunes mineurs océaniens de se réapproprier leur culture.

## ***La reconnaissance des femmes***

Les femmes représentent la moitié de la population calédonienne et le gouvernement entend bien leur donner toute leur place.

Tous les secteurs du gouvernement seront attachés à collaborer pour mettre en œuvre des actions transversales permettant d'assurer une réelle participation des femmes dans le développement de la Nouvelle-Calédonie.

Nous adopterons les textes réglementaires nécessaires à ce que le principe de l'égalité homme-femme soit pris en compte dans toutes les politiques publiques, particulièrement dans le monde du travail, par la proposition rapide d'un texte sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Il sera également important de dispenser des formations spécifiques visant à modifier les comportements et promouvoir l'émancipation des femmes et leur autonomie, ceci, dès l'école.

## ***Une société inclusive***

Construire une société calédonienne inclusive passera par une meilleure prise en compte du handicap. Le travail d'élaboration du « schéma directeur du handicap et de la dépendance » touche à sa fin et sera soumis au Congrès <sup>fin</sup> début 2019. Fruit d'une concertation avec toutes les collectivités et l'ensemble du tissu associatif concerné, il constituera une véritable feuille de route pour les 5 ans à venir. Ainsi, c'est une politique visant à l'accès plein et entier à la société, à l'amélioration du quotidien

des personnes et à la prise en compte des aidants, qui sera mise en œuvre.

Il nous faut également répondre aux attentes nouvelles des familles, de toutes les familles. Car il n'y a pas de société juste et équilibrée sans une politique de la famille innovante, volontariste, et attentive aux changements et aux évolutions du monde. Je pense en particulier aux familles monoparentales ou encore aux familles recomposées. Le conseil calédonien de la famille devra poursuivre sa mission de réflexion et de propositions sur ces sujets.

Pour renforcer le lien social, le service civique universel représente une opportunité que l'État souhaite mieux déployer en Nouvelle-Calédonie, avec un objectif de 400 nouvelles missions par an. Le gouvernement accompagnera cette stratégie et soutiendra les actions d'intérêt général dans les domaines éducatif, environnemental, humanitaire et sportif.

## **Un avenir en pleine possession de ses capacités**

Sur notre terre calédonienne, riche de sa diversité, notre jeunesse ne pourra sereinement se projeter dans l'avenir qu'en bonne santé et bien formée.

Promouvoir la santé, tant physique que psychique, assurer une éducation de qualité ; ces deux grandes ambitions seront au cœur de l'action de ce gouvernement.

Parce qu'investir dans la santé, en particulier dans la prévention, investir dans l'éducation, c'est permettre à la jeunesse d'être en pleine possession de ses capacités, et c'est lutter contre les inégalités qui menacent la cohésion sociale.

### ***En termes de prévention de la santé***

Fin 2018, les élus du Congrès ont voté le plan de santé « Do Kamo, Être épanoui » qui nous a engagés à améliorer la santé des Calédoniens en agissant sur ses déterminants tout au long de la vie par une approche multisectorielle.

Le gouvernement mettra d'abord l'accent sur le début de la vie, avec le « Programme des 1 000 premiers jours » et son volet dédié à la parentalité. Car c'est au commencement de la vie que nous pourrons agir efficacement sur les comportements. Le dispositif « Réussir, être bien, être ensemble » sera également lancé pour répondre aux besoins

spécifiques de la Nouvelle-Calédonie en matière d'éducation à la santé dans l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire.

Se soucier de la santé de notre jeunesse implique bien évidemment d'être attentif à la qualité de la production agricole. Le gouvernement soutiendra la mise en œuvre des orientations du plan « Agrinnov », pour favoriser la transition vers l'agriculture biologique et développer l'agriculture traditionnelle ou la consommation de saison. Igname, tarot, squash, ou encore chou kanak, doivent se retrouver aux menus de nos enfants ; nous devons nous approprier le potentiel et la variété que nous offrent les espèces végétales calédoniennes comestibles.

A cet égard, la restauration collective et la transformation représentent des débouchés alternatifs qui permettront aux agriculteurs de produire plus et moins chers. En lien avec les provinces, le gouvernement demandera à l'Agence rurale de bâtir une véritable stratégie de développement et d'accompagnement de la transformation des produits.

Pour ce gouvernement, la mise en place d'une taxe comportementale « sucre » sera incontournable.

Le fléau de l'obésité se répand sur notre jeunesse et, à l'instar de l'alcool et du tabac, la consommation de sucre doit être réduite.

Le sport est indissociable d'une politique de prévention de la santé, comme il contribue à renforcer le lien social et l'éducation.

Le gouvernement soutiendra donc toutes les actions et dispositifs ciblés vers les publics les plus éloignés de la pratique physique et sportive.

## ***En termes d'éducation***

Par-delà les valeurs positives du sport, les pratiques éducatives positives doivent se multiplier autour de la jeunesse calédonienne pour lui permettre de s'insérer au mieux.

Le gouvernement s'engage à les promouvoir.

En la matière, des pistes se dégagent des concertations de proximité menées depuis plusieurs mois avec les institutions et les associations dans le cadre de la déclinaison du plan « Jeunesse » voté par les élus du Congrès en février dernier.

Cette année 2019 est la dernière année du plan d'actions triennal engagé dans le cadre du projet éducatif adopté en 2016. C'est donc l'occasion d'en faire un bilan afin de partager avec les élus du Congrès les actions à consolider et les nouvelles orientations à donner à notre politique éducative.

Pour notre école, sachez que le gouvernement a une ambition républicaine et océanienne. C'est une école calédonienne de la réussite et du mérite que nous souhaitons bâtir.

Cela commence par une lutte sans merci contre l'illettrisme et l'innumérisme. Compétences clés pour réussir son insertion sociale et professionnelle, ainsi que pour exercer tous ses droits de citoyens. Le gouvernement en fera une priorité et proposera un programme territorial dédié. Les enseignements seront recentrés sur ces fondamentaux : lire, écrire et compter.

Suite à l'annulation des textes votés en janvier 2019, nous proposerons, dans les meilleurs délais, une nouvelle approche de la réforme du

primaire, respectueuse de l'indispensable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

La priorité sera aussi donnée aux rythmes scolaires. Le gouvernement travaillera sur le calendrier annuel, et l'organisation du temps de la journée dans le respect du rythme chrono-biologique de nos enfants.

Tous nos enfants doivent bénéficier de l'enseignement. Aussi, le gouvernement sera soucieux de garantir le même accès à l'éducation à tous les Calédoniens. Cela passera par la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, un meilleur accompagnement des enseignants, un meilleur accueil des enfants en situation de handicap et de leurs parents, et une professionnalisation des accompagnants.

Quant à la jeunesse qui a quitté le système scolaire sans qualification, elle doit retenir toute notre attention. Il est de notre devoir de répondre à sa volonté clairement exprimée de trouver une insertion professionnelle pérenne, gage d'une reconnaissance sociale et d'une dignité retrouvée. Cela passera par une action volontariste du gouvernement pour déployer les outils dont s'est déjà dotée la Nouvelle-Calédonie au plus près des populations qu'ils visent.

En outre, un parcours citoyen calédonien, ayant pour vocation de déployer un dispositif de remédiation, sera proposé sur la base du volontariat aux jeunes de 16 à 21 ans en situation d'échec scolaire.

Enfin, permettre à la jeunesse d'être en pleine possession de ses capacités nécessite aussi de lui proposer des formations adaptées.

Les filières de formation professionnelle seront étoffées pour former la jeunesse dans les secteurs d'avenir, tels que l'environnement et sa valorisation, ou encore les énergies renouvelables. Des mesures incitatives à l'embauche de jeunes en alternance seront instaurées. Et les instruments d'échange entre professionnels de l'insertion, de l'orientation et de la formation - tels que RELIEF - continueront à être déployés.

## **Un avenir dans une économie dynamique et diversifiée**

Si la santé et l'éducation sont des conditions nécessaires pour que la jeunesse calédonienne puisse se saisir de son avenir, cela ne suffira pas.

Trop de jeunes Calédoniens formés, malgré leur attachement au territoire, voient leur volonté entravée par le manque d'opportunités. Il est de notre responsabilité de leur proposer des perspectives professionnelles en Nouvelle-Calédonie, et de renouer avec l'esprit pionnier.

### ***Libérer l'initiative***

Mais le temps nous est compté.

Notre économie est « à marée basse » - comme l'a qualifiée pudiquement l'IEOM.

Une situation lourde de conséquences d'abord pour les familles calédoniennes directement touchées par cette crise.

Ensuite, il est indéniable que cette situation participe aux déficits des comptes sociaux et pèse sur les ressources de toutes les collectivités, qu'elles soient communales, provinciales et de la Nouvelle-Calédonie, car nettement inférieures aux prévisions initiales.

Le gouvernement mènera une politique de relance pour permettre à la Nouvelle-Calédonie de retrouver le chemin de la croissance, de la prospérité et de la création d'emplois.

Employé ou entrepreneur, actif ou retraité, du privé ou du public, travaillant la terre, en mer, dans les airs ou offrant des services, que chacun soit assuré qu'il a toute la considération du gouvernement.

Toutefois, le tissu économique calédonien est principalement composé d'entreprises de moins de 10 salariés, auxquelles s'ajoutent de nombreux travailleurs indépendants, patentés ou libéraux.

C'est prioritairement vers eux que nos actions doivent se tourner.

Pour leur permettre de se développer de nouveau et de créer de l'emploi, le gouvernement votera une loi de relance d'ici la fin de l'année. Elle visera à réduire les contraintes administratives qui entravent les entreprises. Il s'agira de redonner une marge de manœuvre aux entrepreneurs, du pouvoir d'achat aux salariés, et donc plus de dynamisme à l'économie calédonienne.

Cette loi de relance ne se fera pas sans les entreprises. Dans les prochains jours, nous lancerons le « Grand débat des entreprises », dans les trois provinces, pour que les entreprises calédoniennes viennent elles-mêmes alimenter cette loi, et plus largement toute l'action économique du gouvernement.

La relance ne se décrète pas unilatéralement, elle se construit collectivement. Nous avons tous besoin de nous écouter à nouveau, de construire ensemble pour retisser les liens de la confiance.

Pour avoir confiance, les investisseurs ont aussi besoin de visibilité et de stabilité. Le gouvernement votera donc également une loi de

programmation fiscale. Ce cadre fiscal et réglementaire ainsi défini pour la durée du mandat permettra aux entrepreneurs, aux initiatives et aux créateurs de richesse de se projeter plus sereinement dans l'avenir.

Cette loi de programmation fiscale inclura inévitablement une simplification de la TGC.

Je sais combien la mise en place de cette nouvelle taxe a déjà impacté les entreprises et les indépendants qui y sont assujettis. Il s'agira bien de faciliter leur rôle pour la collecter, et ainsi d'être plus transparent pour le plus grand profit des Calédoniens. Le gouvernement envisagera également un volet social à la TGC, pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et de la compétitivité aux entreprises.

Un mot sur la production locale. Notre action concernant l'industrie locale sera guidée par une philosophie : cessons d'interdire. Le gouvernement ne supprimera pas toutes les protections de marché, mais conditionnera leur attribution ou leur maintien à des contreparties en termes d'emplois, d'investissement ou de prix. Là encore, notre volonté est de favoriser la confiance entre les Calédoniens, entre les consommateurs et les producteurs.

### ***Soutenir l'initiative privée***

Libérer l'initiative ne sera pas suffisant pour redynamiser la croissance. Il nous faudra aussi soutenir l'investissement privé par la commande publique.

Nous ne pourrons pas faire l'économie d'une politique de grands travaux pour appuyer la reprise.

Le gouvernement investira donc de façon régulière dans des grands chantiers stratégiques pour le pays, tels que la 2x2 voies jusqu'à la Tontouta, la voie rapide vers le Mont-Dore, le village des cultures calédoniennes, le barrage hydraulique de Pouembout, ou encore les aménagements des aérodrômes.

Le dragage de la grande rade prévu dans le schéma décennal du Port Autonome sera lui aussi lancé, afin de maintenir la Nouvelle-Calédonie sur les principales routes maritimes, et de l'équiper d'un vrai terminal de croisière.

Nous serons attentifs à déployer une véritable stratégie de la commande publique, pour faciliter l'adaptation du tissu entrepreneurial local à de telles opportunités de développement.

Par ailleurs, le gouvernement proposera des modifications à la réglementation des marchés publics afin de favoriser, à compétences égales, les entreprises locales.

Bien que le contexte y soit peu favorable, le gouvernement ne ménagera pas ses efforts pour dégager les financements nécessaires. A titre d'exemple, il reste des marges de manœuvres sur les contrats de développement. Dès demain, le gouvernement travaillera avec l'État pour réaffecter les nombreux crédits qui n'ont pas encore été utilisés - et qui risquent d'être perdus - sur des projets prêts à démarrer.

La Nouvelle-Calédonie peut également conclure un contrat de convergence et de transformation avec l'État.

En outre, le gouvernement ne s'interdit pas de solliciter un grand emprunt auprès de l'État pour alimenter la relance.

Pour l'heure, la Nouvelle-Calédonie a récemment été auditionnée dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'Investissements d'Avenir de l'État, à l'instar des autres sélectionnés de la première phase. Si nos projets séduisent le jury final, ce sont autant d'acteurs privés calédoniens impliqués qui pourraient bientôt recevoir le soutien financier de l'État.

En dehors de l'État, de nombreuses sources de financement existent à travers le monde.

Aussi, la nouvelle direction des relations extérieures se dotera d'un service dédié à la sollicitation de financements internationaux. Et le gouvernement continuera d'inscrire la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la prochaine Décision d'Association Outre-mer de l'Union Européenne et assurera la présidence de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer de l'Union européenne.

L'Europe nous apporte un soutien financier important. Par exemple au travers du Fonds Européen de Développement qui finance notre Stratégie emploi insertion, ou encore le Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (le projet PROTEGE), ainsi que l'innovation à l'instar du projet calédonien innovant au service du mieux manger « Pacific Food Lab ».

Le gouvernement n'oubliera pas de soutenir l'initiative entrepreneuriale sur terres coutumières. Des discussions seront menées avec les provinces et les institutions coutumières afin de développer une stratégie de soutien et d'accompagnement à la valorisation de ces terres. Et nous ferons aboutir les baux ruraux sur terres coutumières.

### ***Faciliter l'innovation et la diversification***

Terre de pionniers, la Nouvelle-Calédonie regorge encore de projets innovants dont elle doit faciliter l'éclosion. Nombreux sont les acteurs à vouloir développer ici des filières d'avenir, et donc davantage de débouchés pour notre jeunesse.

Quelque 200 sociétés calédoniennes se sont déjà spécialisées dans le numérique, un secteur qui génère chaque année près de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires. Nous devons donner encore plus d'ampleur à ce virage numérique dans lequel s'est engagée la Nouvelle-Calédonie, et proposer un véritable plan de transformation numérique, innovant et audacieux.

La Nouvelle-Calédonie a aussi considérablement progressé dans les énergies renouvelables et doit aller encore plus loin. Le gouvernement structurera une véritable filière, de la formation à la production, en passant par la recherche-innovation.

Le secteur du sport, qui engendre un développement socio-économique créateur d'emplois, sera lui aussi accompagné en termes de formation et d'équipement.

La Nouvelle-Calédonie est aussi riche de ses champions du monde, de paddle, de voile, de planche à voile. Ces sports nautiques représentent un secteur économique porteur, et seront intégrés dans la stratégie maritime de la Nouvelle-Calédonie dont j'ai déjà parlé et qui permettra de développer l'économie de la mer et du littoral. Cette stratégie devra être élaborée en concertation avec le cluster maritime.

Plus largement, la valorisation de la biodiversité calédonienne, marine et terrestre, représente une filière d'avenir, voire même un nouveau moteur de croissance. Et par là, je ne pense pas uniquement au tourisme ou à l'économie de la mer. Je pense aux biotechnologies. Je pense à toutes ces molécules que recèlent nos lagons et nos forêts, et que la recherche-innovation pourrait valoriser dans des secteurs aussi variés que la santé, les nutraceutiques, la cosmétique, l'agroalimentaire, l'agriculture ou encore l'industrie textile.

Des programmes de recherche prometteurs existent déjà sur le territoire, la plupart portés par des organismes partenaires du Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA). Certains d'entre eux ont réussi le transfert au monde socio-économique par la création de start-up calédoniennes et sont la preuve qu'il ne s'agit pas là d'une utopie.

Parce que la Nouvelle-Calédonie est une source inestimable de substances à haute valeur ajoutée, le pays porte le potentiel de devenir

une véritable terre d'innovation, et finalement d'attirer encore des investisseurs du monde entier.

Le gouvernement soutiendra donc la recherche et l'innovation à travers la mise en place d'un crédit d'impôt. Une réflexion autour d'un statut des salariés de la recherche en Nouvelle-Calédonie sera menée. En concertation avec l'État et le CRESICA, nous travaillerons aussi sur les thématiques de la recherche.

Il conviendra de lancer une réflexion pour assurer la protection et la valorisation, des données issues du vivant et des savoirs traditionnels liées à l'usage de la biodiversité.

### ***Accompagner la mutation du secteur du nickel***

Vous l'aurez compris, le gouvernement prendra les mesures utiles à la diversification de l'économie calédonienne, et permettra aux provinces de définir, dans un dialogue avec les communes, des zones franches de développement économique.

Mais cette évolution ne se fera qu'à partir de solides fondamentaux, au premier rang desquels se trouve le secteur du nickel encore riche de perspectives. Non seulement les batteries des véhicules électriques de demain auront toujours besoin de l'or vert, mais l'industrie minière est un des domaines les plus actifs en termes d'innovation pour explorer et exploiter de façon durable les ressources.

Or les acteurs se sont multipliés ces dernières années, en particulier dans des pays qui produisent à bas coûts, à tel point que la compétitivité de nos usines s'est fortement dégradée, en particulier la SLN.

L'usine métallurgique historique, a besoin d'un coût de l'énergie abaissé pour soutenir les efforts engagés par ses salariés.

Le gouvernement mettra donc tout en œuvre pour tenir les délais de construction de la centrale C, essentielle à la survie de la SLN et à la pérennité des emplois qui en dépendent.

En toute transparence, je proposerai au Président du Congrès la création d'une commission dédiée qui informera régulièrement de l'avancement des travaux de cette centrale.

Ensuite, la question de la valorisation du minerai calédonien reste entière. Deux approches coexistent sur le territoire. Mais face à une concurrence asiatique impitoyable, la Nouvelle-Calédonie ne peut s'offrir le luxe d'une concurrence tout aussi impitoyable entre ses acteurs. Il faudra donc faire évoluer le schéma minier, et définir une vision stratégique commune pour consolider les acteurs métallurgiques et miniers du territoire.

Ce modèle économique partagé devra prévoir de nouvelles ressources qui alimenteront à la fois les budgets des collectivités et un fonds pour les générations futures.

Il est temps d'opérer la transformation de nos ressources minières périssables en ressources financières pérennes. Nous avons l'obligation de trouver rapidement le consensus nécessaire à l'élaboration des outils qui permettront d'alimenter et de gérer ce fonds.

Au cours du premier semestre 2020, j'organiserai donc une concertation générale sur le nickel qui rassemblera les mineurs, les métallurgistes, les directions provinciales concernées ainsi que celles relevant de la Nouvelle-Calédonie, les représentants de l'Etat et des autorités coutumières.

## **Un avenir où l'administration facilite l'initiative**

Grâce à cette politique de relance et de soutien à l'innovation ainsi qu'aux secteurs traditionnels, il s'agira de créer les conditions pour que la Nouvelle-Calédonie renoue avec le dynamisme économique. Mais la puissance publique n'a pas vocation à se substituer aux acteurs économiques dont les initiatives sont source de création de richesse.

Et ne nous le cachons pas, le contexte économique contraint de la Nouvelle-Calédonie exige d'inscrire l'administration publique dans une démarche de performance au service des Calédoniens.

La recherche de l'efficience et de l'efficacité de la dépense publique permettra de dégager des marges de manœuvre qui profiteront au plan de relance de l'économie calédonienne. Il est temps de transcender le « mille-feuille administratif », de décloisonner les fonctionnements en silo pour créer de la synergie.

Le numérique demeure le moyen le plus adapté et efficace pour amorcer cette mutation nécessaire de l'administration.

### ***Moderniser et rationaliser***

Le gouvernement proposera donc un Plan de Transformation Numérique de l'Action Publique, que nous construirons avec les différentes directions de la collectivité.

Ce plan regroupera l'ensemble des actions visant la simplification administrative, sa modernisation, l'évaluation des politiques publiques et la démarche qualité. Progressivement, les technologies digitales seront intégrées dans toutes les méthodes de travail de l'administration. Des

indicateurs de suivi, par secteurs et directions, seront mis en place pour évaluer l'efficacité, l'efficience, et la pertinence des actions mises en œuvre et des outils déployés.

La Nouvelle-Calédonie devra nécessairement se doter d'un seul organe de pilotage des services numériques, en fusionnant la Cellule Economie Numérique et la Direction Technique des Services de l'Information.

Le gouvernement poursuivra le déploiement de la plateforme NCCConnect pour permettre aux Calédoniens d'avoir accès à l'ensemble des services des collectivités et des entités publiques via un seul et même identifiant.

De nouvelles règles viendront simplifier la vie des Calédoniens, en termes d'accès au logement, d'accès aux aides, par exemple pour les handicapés, mais aussi d'accès à la commande publique, ou encore de création et de déclaration d'entreprises. Le dispositif simplifié d'emploi sera encore amélioré.

La transformation de l'administration devra par ailleurs faciliter l'insertion professionnelle. Un véritable service public de l'orientation - adossé à un portail numérique - sera créé. De même, un service public de l'emploi sera structuré et décliné au niveau des provinces.

Alors que la Nouvelle-Calédonie a investi sur sa jeunesse par l'intermédiaire des programmes « Cadres avenir » et des « bourses d'affectation spéciale », nos jeunes Calédoniens formés peinent à revenir exercer au sein de la fonction publique du pays, à laquelle ils doivent pourtant 10 ans d'exercice.

Pour mieux les accueillir, une gestion prévisionnelle des emplois et compétences sera mise en place au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie.

Ce vaste chantier, nous le mènerons collectivement. La transformation de l'administration se fera avec ses agents. Le gouvernement accompagnera les agents publics dans leur transition professionnelle ou dans l'évolution de leur métier et la montée en compétences nécessaire à cette évolution numérique de la fonction publique. Un véritable dialogue social avec les partenaires sociaux présidera à toute révision de certaines dispositions de leur statut.

### ***Repenser la gouvernance***

Transformer l'administration pour la rendre plus performante nécessitera aussi de repenser la gouvernance, au-delà du tourisme et de l'environnement déjà évoqué.

Installer la confiance en impulsant une vision globale, rechercher une cohérence dans les politiques publiques, sont des nécessités déjà mises en exergue dans le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC2025.

Pour pérenniser la réflexion prospective et stratégique qui a nourri ce schéma, un centre d'analyse stratégique viendra remplacer l'actuel service de l'aménagement et de la planification. Cet outil d'aide à la décision aura vocation à mener rapidement des études en fonction des sollicitations du gouvernement.

En matière de transport, nos différents réseaux nécessitent aussi d'être mis en cohérence, notamment au moyen d'une gouvernance et d'un financement intégré des transports. Sur la base d'une adoption du Schéma global des transports et de la mobilité, le gouvernement produira une délibération d'orientation du transport intérieur incluant la création d'un code des transports propre à la Nouvelle-Calédonie.

S'agissant plus précisément du transport collectif terrestre, la Nouvelle-Calédonie poursuivra l'accompagnement du SMTI pour l'amélioration du réseau RAÏ. Avec la construction d'une véritable gare routière à Nouméa et, en coordination avec les communes où sont localisés les principaux arrêts, de gares secondaires.

Le secteur agricole a lui aussi besoin d'une stratégie partagée. Le gouvernement proposera de créer une gouvernance concertée entre les exécutifs d'une part, et les professionnels d'autre part. Les missions de l'Agence rurale seront orientées en ce sens. Et nous soutiendrons le projet « Agropôle » qui permettra de regrouper les acteurs.

Actuellement, l'enseignement dépend de la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie pour le primaire et de la Direction Générale de l'Enseignement pour le secondaire. Ces directions seront réorganisées pour accompagner le parcours de l'élève et la continuité entre le primaire et le secondaire.

En matière de logements aidés et intermédiaires, la politique du chiffre ne doit plus être le seul critère. Le mode de vie de nos populations doit être pris en compte, mais aussi l'environnement immédiat. C'est

essentiel, pour redonner du sens au logement, et de la dignité aux locataires.

Il faut absolument changer de perspective lorsqu'on évoque le « logement aidé » et le valoriser. Le gouvernement fera donc évoluer la cellule du logement en une cellule de l'habitat et de l'urbanisme, afin de créer une véritable synergie avec les partenaires incontournables et indispensables que sont les communes, les provinces et les bailleurs sociaux.

Collectivités de proximité, les communes de Nouvelle-Calédonie sont les « grandes oubliées » de l'accord de Nouméa et de la Loi organique alors qu'elles doivent répondre aux besoins quotidiens des administrés. Ce gouvernement ouvrira la réflexion pour les doter d'une autonomie financière et de dispositifs juridiques et opérationnels qui leur permettent de mieux maîtriser leur aménagement et leur développement.

## **Un avenir en sécurité**

L'action de ce gouvernement est résolument centrée sur les aspirations et les besoins des Calédoniens. Et la sécurité figure parmi ces attentes fondamentales sans lesquelles, ce que nous ferons ne saurait recueillir l'assentiment des Calédoniens.

### ***Sécuriser les biens et les personnes***

Se sentir en sécurité commence dans les familles. Ces trente dernières années, la Nouvelle-Calédonie en paix, a progressé et s'est développée. Pourtant nous ne sommes pas parvenus à mettre un terme aux violences dans nos rapports sociaux qui viennent alimenter les faits divers et compromettre notre volonté de vivre ensemble.

Ces violences, pour leur grande majorité commises au sein de la cellule familiale, font souvent le lit de la délinquance juvénile et sont toujours aussi intolérables.

La lutte contre les violences intrafamiliales sera un enjeu majeur pour le gouvernement. Une commission dédiée sera créée au sein du conseil calédonien de la famille, afin de proposer un plan d'actions y associant tous les partenaires.

En concertation avec les provinces compétentes, nous devons renforcer et améliorer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des victimes, en particulier des mineurs en danger, et développer une plateforme téléphonique unique avec un numéro d'urgence spécifique.

Il conviendra aussi de poursuivre les discussions afin de définir le statut des familles d'accueil.

Concernant l'enfance délinquante, le gouvernement aura pour objectif de faire en sorte que le jeune mineur ne récidive pas. Pour y parvenir, nous devons être capables de disposer d'un panel de mesures éducatives et d'alternatives citoyennes qui répondent aux causes des comportements délinquants. Ces mesures et alternatives devront être proposées dès les premiers actes d'incivilité, aux mineurs, ainsi qu'à leurs parents. Leur définition nécessitera la mobilisation de tous les acteurs disposant d'une compétence ou d'une simple responsabilité dans le maintien de l'ordre public et dans l'éducation, c'est-à-dire les parents, les autorités coutumières, le monde éducatif, les autorités administratives et judiciaires.

En parallèle, la Nouvelle-Calédonie devra se doter de structures adaptées, comme un centre d'insertion par le travail.

Une étude sociologique sera également menée pour comprendre les causes qui conduisent à la délinquance des jeunes.

Nous avons aussi à bâtir une école bienveillante, car l'école est, et doit rester un sanctuaire. Nos enfants doivent y vivre et étudier dans un climat serein, sûr et apaisé.

Il faut ramener le respect dû aux enseignants et à la communauté éducative, et lutter contre toutes les formes de violences dans et hors des établissements scolaires. Cela passera, par exemple, par le lancement d'opérations pilote de type « Équipes mobiles de soutien », dispositifs éducatifs et de prévention. Cela passera aussi par la mise en

œuvre d'un plan d'investissement dans les établissements, avec un objectif de sécurisation des locaux.

Le gouvernement sera également attentif à la sécurité sur les routes. Le plan triennal de sécurité routière 2019-2021 sera mis en œuvre. Mais la Nouvelle-Calédonie devra se doter d'une réglementation plus adaptée en termes de prévention, de contrôle technique ou encore d'accès à la conduite. Les infrastructures routières accidentogènes devront également être aménagées, et l'indemnisation des victimes, améliorée.

Renforcer la sécurité impliquera aussi d'élaborer, en concertation avec les communes, un schéma directeur d'analyse et de couverture des risques. Nous devons définir, des niveaux de couverture, une organisation, et un partage des responsabilités qui nous permettent d'améliorer encore notre rapidité d'intervention lors de sinistres.

### ***La protection sociale***

Se sentir en sécurité, c'est aussi avoir l'assurance de bénéficier d'un système de protection sociale qu'il est nécessaire de réformer en profondeur pour en assurer la pérennité.

Mais d'abord, il faut gérer l'urgence.

Sachez que je mets tout en œuvre pour faire en sorte que les paiements aux assurés, aux professionnels de santé, et aux centres hospitaliers soient maintenus. Dans un premier temps, nous trouverons de quoi

combler le déficit de trésorerie du RUAMM qui continuera de se creuser tant que des décisions courageuses ne seront pas prises.

Ensuite, d'ici la fin de l'année, nous réformerons la gouvernance de notre système de protection sociale comme prévu par le plan Do Kamo.

Il s'agira de créer un Objectif Calédonien d'évolution des Dépenses de Santé et de protection sociale, en d'autres termes : un niveau de dépense qui sera fixé chaque année par les élus du Congrès.

Pour réguler les dépenses, dans la limite fixée par le pouvoir politique, une autorité indépendante de régulation sera créée. De nouvelles discussions seront menées rapidement, afin de répartir efficacement les responsabilités entre cette autorité et la CAFAT.

Il nous faudra aussi renforcer les méthodes de gestion et de recouvrement de cotisations de la CAFAT, en particulier le recouvrement amiable, pour récupérer des milliards de cotisations dues.

La création d'un numéro unique d'assuré social en Nouvelle-Calédonie, s'inspirant du système national, sera source d'économies importantes pour notre système de santé, tout en permettant une simplification des démarches d'assurance sociale pour nos étudiants en Europe.

De même, le contrôle médical unifié sera rendu plus efficace, afin de limiter au maximum les abus constatés et permettre une application plus stricte de la réglementation.

Toutes les autres pistes de maîtrise des dépenses de santé seront également explorées, dont celles qui responsabiliseront davantage les bénéficiaires de soins.

Le dernier mot sera pour nos aînés, qui méritent eux aussi d'être protégés quand ils deviennent vulnérables. Le gouvernement continuera à s'engager dans une politique du bien vieillir en Nouvelle-Calédonie, et soutiendra le développement d'infrastructures et de structures adaptées. La carte Sénior devra aussi évoluer pour prendre en compte davantage de services au bénéfice de nos aînés. Enfin, nous ouvrirons la question de la retraite des indépendants.

Je voudrais terminer cette déclaration de politique générale en insistant sur les grands principes qui animent l'action de ce 16<sup>e</sup> gouvernement et qui me semblent essentiels pour notre avenir.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est ce lieu où toutes les sensibilités politiques sont représentées et où ceux qui les incarnent ont la responsabilité de surmonter leurs divergences, par le dialogue, afin de faire progresser le pays.

Aussi, tous nos discours de paix, et de développement, ne resteront que de vains mots si nous ne faisons pas œuvre collective, le plus souvent possible, et le plus loin possible.

Comment pouvons-nous demander à nos concitoyens de vivre ensemble en paix, de s'inscrire ensemble dans des projets au-delà des divergences communautaires et idéologiques, si nous ne le faisons pas nous-mêmes ?

Nul n'est condamné à recommencer éternellement ce qui nous empêche d'avancer.

Il y va de la préservation de la paix civile.

Nous gardons le pénible souvenir des années 80 marquées par le déchirement et la guerre civile. C'est un monde, que notre jeunesse n'a pas connu, et ne doit pas connaître.

Nos prédécesseurs nous ont offert la possibilité de vivre 30 ans de paix, de progrès, de développement, et de rééquilibrage. Trente années au

cours desquelles nous avons construit tant de choses. Il s'agit pour nous d'être à la hauteur de cet héritage et de le transmettre à nos enfants.

Le 21<sup>ème</sup> siècle est mondialisé, interconnecté, centré sur l'environnement et l'esprit d'innovation. Je suis intimement convaincu que la Nouvelle Calédonie a un rôle à jouer, pourvu que collectivement nous renoncions à nos vieux démons pour jeter toutes nos forces vers l'avenir.

Nous nous engageons dans une nouvelle époque et ne relèverons les défis qui nous font face que si nous sommes collectivement à la hauteur de nos responsabilités.

J'en appelle à la responsabilité de tous.

J'ai conscience des fortes attentes que suscite ce nouveau gouvernement, et suis convaincu que si nous réussissons à retrouver le chemin du progrès et de la prospérité, cette réussite sera collective, ce sera celle de tous les Calédoniens. De tous les Calédoniens qui recommenceront à investir dans leur pays, à consommer dans leur pays, à faire fonctionner l'industrie, le commerce, à être porteurs d'initiatives et de performance.

Le défi de tous les Calédoniens est là, et c'est dans cette direction que ce gouvernement agira avec transparence, dialogue et détermination.

Je vous remercie.

